



POUR QUE REGNE LA FORCE DU DROIT ...

Bamako, 13 avril 2022

Notre Sahel traverse une phase cruciale de son histoire, qui requiert la vigilance de chacun d'entre nous.

L'enjeu est notre capacité à construire une prospérité partagée reposant notamment sur des institutions solides au service de valeurs irréfutables.

La protection de la vie humaine et l'attention portée aux plus faibles sont des impératifs moraux - dont l'utilité n'est plus à démontrer pour qui veut renforcer le socle de notre « vivre ensemble ».

Cette vérité a été énoncée à plusieurs reprises tout au long de notre histoire.

Selon Wa Kamissoko de Krina, le général Fakoli Doumbia fit le serment suivant au Chef d'Etat Soundiata Keïta peu avant sa mort (en 1255) : « Si nous devons casser un village pour des raisons bien fondées, si nous devons incendier un pays pour les mêmes raisons (...), sache (...) que si tes quatre hommes de talent (naaranaani) nous priaient de ne point exécuter de tels actes, nous leur ferons honneur en renonçant (...). Nous ferons les mêmes honneurs à tes cinq marabouts bénis (mori kandaluurulu) à qui nous demanderons de prier pour nous (afin que vive la concorde ...) ».

Youssef Tata Cissé, qui traduit les propos du célèbre traditionniste, rappelait également : « benkani, ngananungananu, sonyaaniyatoya », dire non au « rapt, à l'intrigue, au vol et à l'adultère » ; c'est cela être chasseur » (donzo).

Le recours à la force répond donc à un objectif clair (la concorde), il est régi par une valeur suprême (l'honneur) et implique un code de conduite strict. Cette éthique contribua à faire la grandeur du Mandé.

Afin de préserver l'application impartiale du droit, dans le Songhay, quand survenaient des conflits, leur résolution incombait souvent aux hommes de Dieu et aux Anciens dont la probité et la dignité faisaient consensus.

Au XVII^e siècle, Abderrahman ben Abdallah ben Imran ben Amir Es Sa'di évoque Hammadi Amina, ardho du Macina qui n'acceptait comme médiateur que l'imam de Djenné, déclarant : « cette question ne doit pas être traitée par des agents du pouvoir. C'est la prérogative des lettrés car il s'agit d'établir la paix et la bonne volonté ('islah) entre les hommes ».

La protection des civils était également la priorité de certains généraux. C'est ce que soulignait Sidi Abdallah al-Kounti en 1751 lorsqu'il rapportait les propos d'un certain Oughmar ben Alad, qui « annonça à ses guerriers qu'aucun d'entre eux ne devait faire le moindre mal aux habitants de Tombouctou (...) et qu'il ne fallait s'en prendre qu'aux brigands et aux combattants ».

De même, lorsque mourut Sékou Amadou (1845), le fondateur de la Diina, Mouhammad ben Ali Pérédio cite l'hommage rendu par un poète de Walata (Mauritanie) : « Pour les indigents, les indigents de Dieu, tu améiores leur sort avec justice et bonté, tu dissipes leur chagrin. Tu les protèges de toute agression et injustice par sollicitude pour eux, bannissant le souci et la tristesse. Tu les apaises lorsqu'ils se plaignent d'une calamité qui les accable, tu ne les délaisses ni en public ni en secret ».

Alors que s'achève le temps du carême et que se poursuit le mois du ramadan - temps de réflexion, de prière et d'actions bénéfiques - il me semble opportun d'évoquer les valeurs de notre société.

Il convient également de rendre hommage aux efforts individuels et collectifs en faveur de l'harmonie et du pardon.

Conformément au mandat de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), depuis Bamako, mon équipe et moi œuvrons discrètement pour « Faire taire les armes » (initiative de l'Union africaine).

Cela n'exclut pas l'appui, nécessaire, aux forces de défense et de sécurité : il faut des institutions solides pour que règne la force du droit.

Il s'agit d'une œuvre, ardue, qui mérite le soutien de chacun - dans le respect de nos tâches et complémentarités respectives.

Il y va de la réponse à la forte demande sociale de nos « compatriotes » (maliens, sahéliens, (ouest) africains) - ainsi que de notre stabilité et notre prospérité partagée.

Ambassadeur Maman Sambo SIDIKOU
Haut Représentant de l'Union Africaine pour le Sahel et le Mali